

Démo-politique et exclusion des immigrants. Un commentaire sur l'article de Victor Piché
Demo-Politics and the Exclusion of Immigrants : A Comment on Victor Piché's Paper

André LUX

Volume 24, Number 2, Fall 1992

Racisme, ethnicité, nation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001459ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001459ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

LUX, A. (1992). Démo-politique et exclusion des immigrants. Un commentaire sur l'article de Victor Piché. *Sociologie et sociétés*, 24(2), 151–155.
<https://doi.org/10.7202/001459ar>

Démo-politique et exclusion des immigrants. Un commentaire sur l'article de Victor Piché



ANDRÉ LUX

L'article de Victor Piché a une thèse à défendre : En matière d'immigration, beaucoup de démographes abandonnent leur rigueur scientifique au profit d'un discours idéologique fondé sur deux choix qui se rejoignent. En arrière-plan, leur option est nataliste et il porte un jugement défavorable sur l'immigration comme solution de rechange à la sous-fécondité. Ces deux options se rejoignent dans leur souci de préserver la spécificité culturelle et linguistique de la population souche du Québec. Ce choix idéologique imprègne le discours démo-politique et empêche ses auteurs d'étudier l'immigration de façon scientifique.

Une fois posé l'objectif poursuivi par l'auteur, la structuration de sa démarche est claire. Sur un sujet qui se prête au débat, il adopte une position critique à l'égard d'un courant majoritaire, bien représenté par les cinq textes choisis¹.

I. LES TROIS THÈMES INCRIMINÉS

Piché reproche à tort aux démographes de n'appréhender la notion d'intégration des immigrés que sous l'angle linguistique, comme en témoignent les travaux de Termote sur l'intégration au marché de travail. D'ailleurs, depuis les *Lois 101* et *278*, les aspects linguistiques et économiques sont intimement liés. L'auteur concentre sa critique sur trois thèmes politiques du discours dominant qu'il juge idéologiquement chargés et destinés à justifier une politique d'immigration restrictive.

PREMIER THÈME

L'hétérogénéité ethnique et culturelle croissante des immigrés récents rendrait leur intégration difficile. L'auteur n'y voit tout au plus qu'une hypothèse qu'il rejette du revers de la main. Il s'appuie sur un seul exemple, à mon avis mal choisi : la comparaison de l'ouvrier italien du XIX^e siècle et du Haïtien professeur de CÉGEP des années 1970 : en

1. Dans sa note 3, l'auteur devrait signaler que le « Dossier » publié dans *L'Action nationale* a été réédité, avec suppression de trois textes et ajout de trois autres, sous la forme d'un livre par J. HENRIPIN et Y. MARTIN (éd.), *La Population du Québec d'hier à demain*, Presses de l'Université de Montréal, 1991.

effet, il y a eu beaucoup d'ouvriers parmi les immigrants italiens de l'époque, mais plutôt peu de professeurs parmi les Haïtiens. Les démographes sont accusés de faire de cette hypothèse une thèse *a priori* commandée par leur idéologie. S'il est vrai qu'on ne trouve pas chez ces auteurs d'analyse sociologique approfondie, qui n'est pas de leur ressort, Termote *constate* la nette baisse de qualification moyenne des immigrants récents, qui les destine vers des secteurs « mous » en pleine déconfiture, alors que l'avenir économique du Québec est dans les secteurs de pointe. Voici une raison de leur difficulté accrue d'intégration, alors qu'ils se concentrent à 90 pour cent dans la métropole.

DEUXIÈME THÈME

L'immigration ne serait même pas un début de solution au déclin démographique et à « ses effets appréhendés qui préoccupent les démographes. Cette perspective aboutit à l'idéologie nataliste² qui postule que seul un redressement de la natalité pourrait éviter le déclin. Quant à l'immigration, elle est d'emblée évacuée comme facteur de redressement » (p. 146) et « les démographes ne sentent pas le besoin de justifier leur rejet » (*ibid.*). Aussi l'auteur se demande-t-il « sur quelle base factuelle ou empirique repose l'exclusion de l'immigration comme solution, ou tout au moins la conception restrictive de l'immigration » (*ibid.*) Il illustre son propos par trois citations qui... réfutent ce propos et en montrent le caractère caricatural :

a) Selon Mathews, « penser qu'on puisse s'en remettre entièrement à l'immigration pour combler les lacunes de sa propre démographie est une dangereuse illusion ». Ne pas s'en remettre *entièrement* à l'immigration, est-ce évacuer celle-ci d'emblée, ne pas compter du tout sur elle ? D'ailleurs, pour Mathews, les lacunes ne sont pas que dans le déclin des effectifs, mais plus encore dans le vieillissement accéléré, dont je reparlerai.

b) Selon Termote, « un objectif qui consisterait à doubler le nombre annuel d'immigrants internationaux doit déjà être considéré comme illusoire, voire utopique, et cela non pour des raisons économiques, mais pour des considérations d'ordre démographique ». C'est là, selon Piché, un « argument tautologique », puisque le chiffre de 35 000 immigrants de l'étranger « est en quelque sorte érigé en seuil maximal » (*ibid.*). Or, le dit argument est tiré de la *constatation empirique* que 40 000 immigrants représentent, avec 0,6 pour cent de la population du Québec, un quasi-record mondial, sept fois plus qu'en France (1984-1985) et près du double des États-Unis (1980-1987).

Voilà bel et bien un début de cette « base factuelle ou empirique » que l'auteur croit ne pas trouver chez les « natalistes ». Certains de ceux-ci se sont d'ailleurs adonnés à des débats très chiffrés aboutissant à fixer très haut le nombre d'immigrants extérieurs requis pour compenser le déficit des naissances (voir Henripin et Pelletier contre Thibault³).

Depuis lors, et ce n'est pas un hasard, les dernières projections 1986-2061 publiées en 1991 par le B.S.Q. incorporent deux scénarios optimistes avec précisément 40 000 immigrants étrangers, soit plus que le seuil « illusoire » de 35 000, et une fécondité de 1,5 et 1,8 enfant respectivement. Ces scénarios n'évitent pas la décroissance de la population à partir de 2027-2033 et n'atténuent que faiblement son vieillissement rapide. Ne donnent-ils pas raison aux démographes idéologues de ne pas surestimer l'apport de l'immigration à la solution du problème démographique du Québec ? Ne pas surestimer ne signifie pas sous-estimer et encore moins rejeter d'emblée.

Dès lors, Piché me paraît leur faire un procès d'intention en caricaturant leur opinion. En effet, loin de rejeter l'immigration, ils lui attribuent un rôle de complément très utile au relèvement de la natalité. Sinon, pourquoi apporteraient-ils, Termote en particulier, tant d'attention à la question de la *rétenion* des immigrants et des politiques qui la favoriseraient ?

2. Il me semble que c'est plutôt l'idéologie nataliste qui aboutirait à cette perspective nataliste.

3. Voir *Cahiers québécois de démographie*, vol. 15, n° 2, 1986, pp. 227-251 et vol. 16, n° 1, 1987, pp. 121-164.

C'est pourquoi, avec le traditionnel solde négatif des migrations interprovinciales et une fécondité bien inférieure à deux enfants, c'est de beaucoup plus que 40 000 immigrants étrangers par an qu'aura besoin le Québec. C'est donc à l'auteur du présent article qu'incombe la charge de la preuve que son optimisme est réaliste, s'il ne veut pas que les soupçons d'idéologie se retournent contre lui. Il suffirait certes d'ouvrir toutes grandes les portes du Québec pour le remplir. En quoi l'afflux massif de gens peu qualifiés aidera-t-il l'urgente reconversion technologique de l'économie du Québec? Si celui-ci choisit en grand nombre des gens hautement qualifiés du tiers monde, l'auteur approuve-t-il ce drainage massif de cerveaux qui s'ajouterait au solde positif des flux de capitaux du Sud vers le Nord?

c) Selon Rogel, qui est journaliste plutôt que démographe, l'immigration est « une solution attrayante à première vue, surtout dans la mesure où elle serait appliquée en même temps qu'une vigoureuse politique de natalité. Mais ce n'est pas une panacée. Le recours massif à l'immigration se heurte à des limites qui sont aussi bien économiques que sociales et psychologiques » (*ibid.*). Manifestement, ce texte ne rejette pas l'immigration, mais s'interroge sur les conséquences négatives d'un « recours massif » à cette solution. Précisément, Piché ne trouve chez les démographes aucune recherche systématique appuyant les « problèmes sérieux de tout ordre » (*ibid.*) qu'entraîne une forte immigration.

C'est vrai, mais à chacun son métier, et il n'apporte aucun argument en sens contraire. Pourtant, les études ne manquent pas, qui démontrent les sentiments mitigés (euphémisme) des Québécois envers les étrangers, sentiments qui remontent loin, selon l'historien Fernand Ouellet dans le chapitre VII (« Géographie des tensions socio-ethniques ») de son livre *Le Bas-Canada 1791-1840*. Citons Paul Cappon et ses *Conflits entre Néo-Canadiens et les francophones de Montréal* (1974), Fernand Harvey avec *Le Québec et les immigrants : de l'extériorité à l'intériorité* (1983), Denise Helly qui publie *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*, avec un chapitre sur le racisme anti-asiatique, Serge Carlos et al. dans *Monographie sur l'immigration au Québec* (1974), le rapport Laurendeau-Dunton et la bibliographie de Gary Caldwell sur *Les Études ethniques au Québec* (1983). Il est vrai que ce bilan peu reluisant n'empêche pas les historiens Jacques Mathieu et Guy Lacourcière d'être optimistes pour l'avenir dans leurs récentes *Mémoires québécoises* (1991).

Les événements récents d'Europe où crises économique et de société encouragent les comportements hostiles à l'endroit des boucs émissaires que sont des minorités d'autant plus visibles qu'elles y sont numériquement importantes et déjà en partie enracinées, ces événements font une fois encore glisser le fardeau de la preuve du côté de l'auteur. Fallait-il que les démographes récitent l'ABC de la sociologie en cette matière? La poussée récente et inquiétante des partis d'extrême droite qui jouent la carte de la xénophobie en France, en Allemagne, en Belgique (27 % des voix aux municipales d'Anvers) devrait nous inviter à la réflexion, surtout après avoir lu le livre de Hubert et Claudé sur *Les Skinheads et l'extrême droite* (1991) et après avoir ingurgité l'émission que consacrait en mars 1992 *Le Point* de Radio-Canada sur l'extrême droite canadienne et ses liens étroits avec les néo-nazis américains.

d) Indépendamment des trois citations mentionnées, Piché admet que les difficultés d'intégration linguistique assurent au deuxième thème des démographes des fondements plus sûrs. Néanmoins, face à l'abondante littérature démo-linguistique, il ne « peut [que] se demander si une bonne politique d'intégration linguistique ne pourrait pas minimiser le caractère "anglicisant" de l'immigration » (p. 147). Ceci ne l'empêche pas de conclure péremptoirement et à tort que « rien dans ces arguments [des démographes] ne permet d'affirmer que le recours à l'immigration comme solution d'avenir est invraisemblable, illusoire, utopique » (*ibid.*), de sorte qu'il s'agit une fois encore d'un discours idéologique.

C'est faire peu de cas des nombreuses études du Conseil de la langue française, visant notamment les écoles francophones à clientèle pluri-ethnique de l'île de Montréal

(A. Beauchesne et H. Henfler, 1987, etc.). Même si nous ne disposons pas d'une étude sociologique d'ensemble sur la problématique de l'intégration dans tous ses aspects, les paragraphes précédents permettent d'entrevoir l'ampleur du défi. L'intégration linguistique reste cependant prioritaire, car elle est la condition nécessaire bien qu'insuffisante de la réussite des autres formes d'intégration, et elle est sans conteste de loin la moins difficile à réaliser. Songeons aux difficultés rencontrées dans l'application des *Lois 101* et *278*, difficultés qui ne pourront que s'aggraver avec la montée du poids relatif des allophones, à moins que Piché ne nous donne un début de commencement d'argumentation à l'appui de sa position. Une fois encore, la balle est dans son camp.

TROISIÈME THÈME

Il concerne la capacité d'accueil qui, selon les démographes, limite le volume de l'immigration. La critique que lui adresse l'auteur n'est qu'un corollaire de ce qui précède et se heurte aux réflexions déjà faites. Que l'immigration, d'ampleur assez limitée, ait eu jusqu'ici des incidences favorables, tous les experts en conviennent volontiers. De là à conclure qu'« au minimum la dimension économique ne devrait pas être limitative quant à la capacité d'accueil » (*ibid.*), il y a un fossé: faut-il accepter n'importe quel nombre d'immigrants sans égard à leurs qualifications et aux restructurations profondes dont a besoin l'économie de la province? Quant à « la peur de la nouvelle immigration » et à la « référence implicite et non-avouée à un quelconque seuil de tolérance » (*ibid.*), Piché est tout simplement injuste. Plusieurs démographes, dont Henripin, ont été *très explicites* dans leurs constats et leurs pronostics, opération intellectuelle qui n'implique de leur part aucune approbation des comportements « restrictifs » de la population souche.

Affirmer que « la capacité d'accueil ou d'absorption est difficilement saisissable et quantifiable » n'en fait pas « une notion sans fondement, qui peut justifier une infinité de niveaux d'immigration » (p. 148). De la difficulté de mesure, on ne peut pas inférer son inutilité. Les démographes qui auraient écrit sans avoir mesuré font ici face à des critiques dénuées de mesure, dans les deux sens du terme.

II. RÉFLEXIONS ADDITIONNELLES

1. Piché ne traite pas les mesures faites par les démographes comme des démarches objectives, mais plutôt comme des opinions subjectives dictées par leur idéologie. Par exemple, en haut de la page **, un groupe *juge*, sans doute à tort selon lui, que son renouvellement est en péril, et cela après vingt ans de sous-fécondité et de baisse du nombre de femmes âgées de 20 à 29 ans, baisse qui se chiffrera en 2011 à environ 20 pour cent, même avec un solde migratoire très positif. En page **, alinéa 2, on lit : « l'équilibre ethnique et linguistique est *considéré* comme menacé ». En page **, il est question du « déclin démographique *appréhendé* et *jugé non souhaitable* ». Ainsi, les calculs et projections exprimeraient des états d'âme frileusement idéologiques, alors que les critiques de l'auteur seraient d'autant plus fondées objectivement qu'elles oublient tout chiffre.

Pour qui lit entre les lignes, le terme « nataliste » n'a chez lui rien de flatteur. Ne serait-ce pas que Piché est allergique à l'idée même d'une politique qui, axée sur la réduction des obstacles divers qui découragent les femmes d'avoir un peu plus d'enfants, rendrait moins illusoire la perspective de voir le Québec assurer *moins mal* sa reproduction naturelle, avec 1,8 à 2 enfants? Nos démographes n'en demandent guère plus et s'en contenteraient.

2. La critique des démographes passe entièrement sous silence un de leurs arguments, cent pour cent objectif, à savoir que l'immigration n'a que peu d'effets compensateurs sur le vieillissement accéléré de la population, lequel est mathématiquement lié à la sous-fécondité.

Le débat sur les conséquences du vieillissement est lui aussi susceptible d'interférences idéologiques, comme j'ai essayé de le montrer dans *Le Poids du vieillissement: idéologie, paradoxes et stratégies*⁴. Face à la crise des finances publiques, déjà très aiguë aujourd'hui avec un bon 10 pour cent de personnes âgées de 65 ans et plus — qui coûtent à l'État 2,7 fois plus qu'un jeune — les scénarios démo-économiques pour le demi-siècle à venir n'ont rien de sécurisant, même en supposant un relèvement substantiel des taux d'activité et de l'âge de la retraite, ainsi qu'une baisse de la demande de soins médicaux. Une des leçons à tirer de ces scénarios est qu'une immigration, même forte, sera un frein moins efficace à la hausse des charges de l'État que le relèvement des taux d'activité et surtout celui de la fécondité.

III. CONCLUSION

En conclusion, l'article sous revue prend le contre-pied du diagnostic courant sur l'évolution démographique du Québec et sur le rôle compensateur que peut jouer l'immigration. Il n'est cependant guère convaincant pour qui connaît les études incriminées, lesquelles auraient été rédigées par des démographes ayant sacrifié la rigueur scientifique à leur idéologie nataliste. Malheureusement, ses critiques ne reposent pas sur une argumentation solide et objective, encore moins sur des faits et des chiffres, mais abusent par contre des procès d'intention. En ce sens, elles sont elles-mêmes beaucoup plus idéologiques que les études visées.

André LUX
Département de sociologie
Université Laval
Sainte-Foy (Québec)
Canada G1K 7P4

4. Chapitre paru dans HENRIPIN et MARTIN, *op. cit.* en note 1, pp. 109-138.